

beaucoup moins de risques que votre projet tourne mal. Vous devriez de plus vous constituer un fonds d'urgence ou vous organiser avec votre famille ou avec des amis pour recevoir de l'argent si le travail s'avère inacceptable ou que les choses ne marchent tout simplement pas. Vous devriez avoir suffisamment d'argent pour rentrer chez vous.

Il est également recommandé d'emporter des copies supplémentaires de votre curriculum vitae, de vos diplômes et autres certificats et de lettres de recommandation afin de pouvoir chercher un autre emploi pendant que vous serez à l'étranger. Renseignez-vous toutefois sur les formalités à remplir si vous décidez de changer de travail ou d'employeur, étant donné qu'un tel changement pourrait annuler votre visa ou votre permis de travail. Vous trouverez des renseignements plus précis sur les visas à la section intitulée « Le visa », en page 9.

Se renseigner sur le pays d'accueil

Prenez le temps de vous renseigner sur la situation politique, culturelle et économique de votre destination. Certains pays sont aux prises avec des guerres, des émeutes ou des

troubles sporadiques. Pour savoir si le pays où vous allez travailler présente des risques, demandez à la Direction générale des affaires consulaires du MAECI à Ottawa de vous faire parvenir des rapports sur les pays étrangers, en composant le **1 800 267-6788** (au Canada) ou le **(613) 944-6788**. Ces rapports, qui portent sur plus de 170 pays, contiennent des renseignements généraux sur la sécurité, la situation politique, la santé et les exigences d'entrée. Pour les recevoir par télécopieur, composez le **1 800 575-2500** (au Canada) ou le **(613) 944-2500** et suivez les instructions enregistrées.

Si vous avez l'intention d'aller travailler aux États-Unis ou au Mexique, vous devriez aussi vous procurer les brochures du MAECI intitulées *En route pour les États-Unis et México : ¿Qué pasa?* Voir à la page 28 comment commander ces publications.

Vous pouvez également consulter ces brochures au site Web du MAECI (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>).

Lorsque vous serez à l'étranger, vous pourrez écouter les dernières nouvelles sur les ondes de Radio-Canada International (RCI). Cette station diffuse aussi les messages du gouvernement du Canada en